

## Versement de la Taxe d'apprentissage 2017

Lille, le 18 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes employeur d'apprentis, vous l'avez été ou pensez le devenir, avec nos 68 Unités de Formation par Apprentissage présentes sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais via les lycées publics, le CFA Académique forme plus de 3900 apprentis et peut-être votre futur collaborateur.

La taxe d'apprentissage est une ressource indispensable à notre fonctionnement, à nos investissements et nos innovations. **Nous nous engageons à respecter votre versement pour servir la formation des jeunes et faire progresser nos services pour les entreprises de votre secteur professionnel, en investissant sur :**

- > **l'Humain** \_ Plan de progression pédagogique et formation de nos formateurs, accompagnement des problématiques santé, sociales et économiques de nos apprentis, adaptation des parcours de formation pour nos jeunes présentant un handicap...
- > **les Technologies et l'Innovation** \_ Un exemple, le CFA Académique s'investit sur le Campus des métiers et des qualifications comme le dernier inauguré le 29 novembre 2016 sur la thématique du Ferroviaire, des industries automobiles et de l'éco-mobilité dans le Valenciennois.
- > **la Préparation des candidats à l'apprentissage** \_ Elaboration d'une méthodologie d'analyse des besoins en recrutement des entreprises et accompagnement des postulants issus des établissements scolaires et des partenaires de l'emploi, pour favoriser les conditions d'embauche d'un apprenti.
- > **l'Entrepreneuriat** \_ « 60% des métiers qui embaucheront en 2030 n'existent pas encore » (source Ernst & Young \_ 2016). Nous pensons que développer l'esprit d'entreprendre, favoriser les capacités d'adaptation et de compréhension du monde par les jeunes se construit avec les employeurs et les associations. En 2016, 4 camps de l'innovation et 3 projets de mini-entreprises ont été réalisés.

**Nous souhaitons que les Unités de Formation par Apprentissage soient de véritables lieux de vie pour les jeunes et pour vous, professionnels des entreprises.** C'est pourquoi, si vous souhaitez soutenir nos projets en versant vos contributions Taxe d'apprentissage, effectuez votre déclaration auprès de votre organisme collecteur **avant le 1<sup>er</sup> mars 2017** en indiquant notre numéro d'UAI : **0596792M** .

Des questions ? Nous sommes à votre écoute au 03 62 59 52 43 / [cfa-academique@ac-lille.fr](mailto:cfa-academique@ac-lille.fr) ou rendez-vous sur notre site [cfa.ac-lille.fr](http://cfa.ac-lille.fr), rubrique : Taxe d'apprentissage.

Nous vous remercions pour votre soutien. Recevez nos sincères salutations.

Pascal FOURMAUX, Directeur du CFA Académique



**UAI : 0596792M**

Soutenez le CFA académique  
en nous versant votre taxe d'apprentissage

Centre de Formation d'Apprentis de l'Académie de Lille  
11 rue de Thionville BP 10023 - 59009 LILLE CEDEX  
03 62 59 52 43  
[cfa-academique@ac-lille.fr](mailto:cfa-academique@ac-lille.fr)



[cfa.academique.lille](http://cfa.academique.lille) [cfa.ac-lille.fr](http://cfa.ac-lille.fr)